

Arrêt brasseur en contentieux administratif

Par **beretta**, le 13/05/2013 à 14:54

bonjour à tous !

récemment on m'a demandé de commenter l'arrêt Brasseur EN CONTENTIEUX ADMINISTRATIF, le soucis c'est que c'est un arrêt que j ai traité en droit administratif et je n'arrive pas à faire la différence entre éléments traités en droit admi et en contentieux admi ! pour moi dans cet arrêt ça serait pour la problématique plutôt basée au niveau des délais ? non ?

j'ai cherché des infos sur internet et tout mais c'est en rapport avec le droit administratif et non le contentieux

si quelqu'un pourrait m'aider ou si quelqu'un connaît des écrits sur l'arrêt brasseur en contentieux ?

merci